

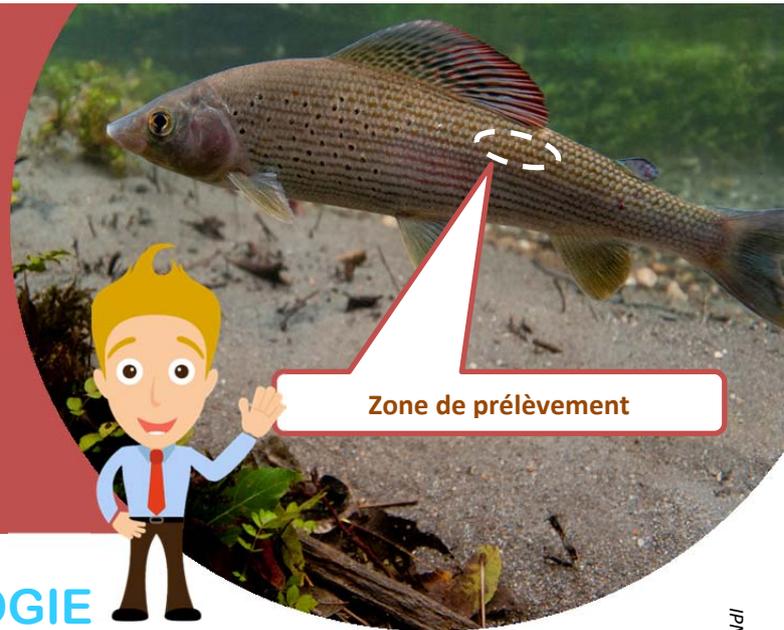


SCIENCES PARTICIPATIVES

La Fédération 62 est en quête de connaissance sur la dynamique de la population d'Ombre commun sur l'Aa !

Cher(e)s pêcheuses et pêcheurs,

Ceci est un appel pour que vous puissiez participer activement à l'amélioration de la connaissance sur la croissance de l'Ombre commun (*Thymallus thymallus*) sur le bassin versant de l'Aa.



METHODOLOGIE

Le mode opératoire est simple il s'agit de prélever **4-5 écailles sur des sujets \geq à 25cm**. En dessous de cette taille le prélèvement n'est pas nécessaire.



Le prélèvement ne doit pas se faire n'importe où ! Sur les salmonidés en général la zone où le prélèvement doit être fait, est localisée au-dessus de la ligne latérale et entre la nageoire dorsale et la nageoire adipeuse. (Une capsule vidéo concernant le prélèvement des écailles d'Ombre commun est disponible sur peche62.fr)



A l'issue des prélèvements d'écailles sur un individu, il faut les conditionner dans une enveloppe que l'on vous aura remise avec une pince brucelle (pince à épiler). A l'issue de cela votre **Nom, Prénom la Date, le Lieu et la Taille de l'individu** devront être mentionnés sur l'enveloppe.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour ce faire, la FDAAPPMA 62 met à disposition un kit de prélèvement d'écailles à chaque pêcheuse / pêcheur volontaire. L'agent de la FDAAPPMA 62 en charge du suivi et de la bonne exécution de cette démarche participative est :

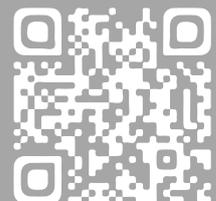


Frédéric COHEN SOLAL

Agent de développement animateur pêche, Garde pêche fédéral

📞 0624181008

✉ frederic.cohen-solal@peche62.fr



A l'issue de la fin de la saison de pêche 2022, soit mi-septembre, n'hésitez pas à contacter Frédéric COHEN-SOLAL afin de lui transmettre vos enveloppes ou envoyez les directement par courrier au siège de la Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Rue des Alpes 62510 Arques. A terme, l'étude permettra de définir la taille limite de capture respectant le cycle biologique de l'espèce dans le territoire du Pas-de-Calais.

Amis pêcheurs, la pêche vous le revaudra !!